



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
20 février 2023 à 19 h à l'école de la Croisée.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Marie-Lou Boutet, présidente
M. François Hotte, représentant de parent
M. Alain Bordeleau, représentant de parent
M. Steve Morin, représentant de parent
Mme Véronique Lafond, représentante parent
Mme Caroline Poulin, directrice adjointe (TEAMS)
Mme Patricia Hamel, enseignante au régulier
Mme Sara Davignon, enseignante du point de service TSA
Mme Joannie Durand, psychoéducatrice
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG
Mme Sophie Chabot, directrice
Mme Judith Michaud, représentante de parents (substitut)

ÉTAIENT ABSENTS

Julie Hamel, enseignante du point de service TSA

PARTICIPAIT ÉGALEMENT COMME PERSONNE DU PUBLIC

Lucie Laliberté, enseignante
Suzy Prince, enseignante

1. PROCÉDURE STATUAIRE :

1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h04.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Fréchette, appuyé par François Hotte et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

1.3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 janvier 2023

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Patricia Hamel et résolu :

QUE le procès-verbal du 23 janvier 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4. PAROLE AU PUBLIC

Les personnes du public ne désirent pas prendre la parole.

2. POUR INFORMATION :

2.1 PRÉSENTATION DE LA SUITE DES TRAVAUX CONCERNANT LE
PROJET PILOTE « ANGLAIS ENRICHI » POUR L'ANNÉE 2023-2024.

La présidente fait la lecture d'une lettre écrite par des membres de l'équipe de l'école de la Croisée (lettre non signée) remise au début de la réunion où ceux-ci mentionnent que des membres de l'équipe se montrent en désaccord avec le projet de la façon dont il a été présenté et élaboré. Des arguments via cette lettre sont présentés aux membres du CÉ.

Patricia (membre du comité ayant pour mandat de déposer un projet pilot « d'anglais enrichi » pour l'année 23-24) et Sophie, la directrice, présentent le processus concernant l'élaboration du projet, le sondage envoyé aux enseignants en date du 14 février 2023 ainsi que les résultats de ce sondage. Des recommandations et des commentaires émis par les membres de l'équipe enseignante y sont également présentés dans les documents. L'un des enjeux est le remplacement de la danse par les arts dramatiques au 2e et 3e cycle du régulier.

Le résultat du sondage complété par les enseignantes permanentes de l'école est de 64 % en faveur et 36 % contre le projet.

La présidente de l'assemblée revient sur le concept de projet « pilote », soit un projet qu'on applique à un échantillon d'élèves pour ensuite se réajuster l'année suivante après avoir fait l'analyse des points forts et des points à retravailler.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

À la suite de ces présentations et de discussions, un vote est demandé par la direction pour savoir si nous actualisons le projet pilote tel que présenté pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Véronique Fréchette, appuyé par Marie-Lou Boutet et résolu :

QUE les travaux concernant le projet pilote « anglais enrichi » soit mis de l'avant pour 2023-2024.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2.2 PARC-ÉCOLE

Une subvention de 100 000\$ pour le parc-école pourrait être obtenue pour l'année scolaire 2023-2024. Un comité *parc-école* sera formé et offert aux enseignants dès le début de l'année scolaire 2023-2024 pour la phase 2. M. François Hotte pourra faire partie du comité comme parent, membre du CÉ.

3. POUR APPROBATION :

3.1 GRILLE-MATIÈRES 2023-2024 (point reporté à la prochaine séance)

3.2 SORTIES ÉDUCATIVES / SORTIES DE FIN D'ANNÉE

Deux demandes furent présentées pour approbation.

Il est proposé par Patricia Hamel, appuyé par François Hotte et résolu :

QUE les sorties éducatives et de fin d'année soient adoptées telles que présentées.

3.3 DEMANDES À LA FONDATION

Une demande a été présentée.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Alain Bordeleau et résolu :

QUE la demande soit adoptée telle que présentée.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Aucune

4.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Des parents ont nommé qu'ils auraient aimé être avisés à l'avance de la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche 2023. Pour la prochaine année, convenons de le mettre ce point à un CÉ de l'automne 2023.

4.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

1. Selon la LIP, le CÉ a le mandat de déterminer des critères de sélection de la direction de l'école. Ce processus sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du CÉ.
2. Formation obligatoire du MEQ en ligne pour les nouveaux membres du CÉ. La présidente enverra les informations par courriel.

4.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune nouvelle du comité.

4.5. NOUVELLES DE LA FONDATION

Sara explique que le comité est en réflexion quant aux prochaines campagnes de financement.

Plusieurs projets ont été abordés lors de la dernière réunion, dont le retour du dîner pizza à la fin de l'année scolaire.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée**

N° de la résolution
ou annotation

Des membres du CÉ indiquent que des parents avaient nommé leur intérêt à participer aux rencontres de la fondation lors de l'assemblée générale en début d'année, mais qu'ils n'ont pas été contactés. Sara s'engage à informer les membres de la fondation.

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. VARIA ET SUIVI À FAIRE POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

À mettre à l'ordre du jour pour le prochain CÉ :

- Grille-matière 23-24
- Définir les modalités de la présentation du projet enrichi aux parents
- Établissement des critères de sélection du directeur d'établissement

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Véronique Fréchette et appuyé par Patricia Hamel et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Lou Boutet, présidente

Sophie Chabot, directrice